



Micro

Volume 9, Numéro 2
Été-Automne 2003

Bulletin de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique

Dans ce numéro ...

- **Atelier sur : *Les liens en Amérique du Nord : Aspects sociaux et marchés du travail***
- **Publications de recherche d'Industrie Canada et exposés de conférenciers éminents**

Les liens en Amérique du Nord — Aspects sociaux et marchés du travail

Le resserrement des liens entre les trois économies nord-américaines touche la vie des Canadiens de diverses façons. Les conséquences économiques des flux commerciaux et financiers croissants en Amérique du Nord ont été examinées dans une série d'études d'Industrie Canada et ont constitué le principal sujet de réflexion lors d'une conférence organisée en 2001 par Industrie Canada sur le thème *Les liens en Amérique du Nord : Occasions et défis pour le Canada*. Les exposés présentés à cette rencontre ont été publiés en 2003 dans un volume de recherche d'Industrie Canada. Ces travaux font ressortir que le renforcement des liens économiques a généralement un effet bénéfique sur le niveau de vie des Canadiens, mais nos connaissances au sujet des répercussions plus vastes de cette intégration économique demeurent incomplètes. Les conséquences de ce phénomène pour les travailleurs et les marchés du travail au Canada soulèvent toujours des questions importantes. Certains observateurs expriment encore des craintes devant la possibilité que l'intégration économique limite la marge de manœuvre dont disposent les responsables des politiques canadiens pour poursuivre des objectifs nationaux.

Dans ce numéro de MICRO, nous présentons le compte rendu d'un atelier organisé conjointement par Industrie Canada et Développement des ressources humaines Canada pour explorer certaines de ces questions. Au cours de cet atelier, tenu à Montréal du 20 au 22 novembre 2002, les spécialistes invités ont traité *des aspects sociaux et des aspects relatifs au marché du travail des liens nord-américains*. Les études présentées et les discussions en panel visaient à faire la lumière sur quatre questions thématiques: Quel est le degré d'intégration économique entre le Canada et les États-Unis? Comment cette intégration s'est-elle répercutée sur le marché du travail intérieur? Comment l'intégration influe-t-elle sur la capacité du Canada d'atteindre des objectifs sociaux donnés? Enfin, quelles seraient les conséquences probables d'un assouplissement supplémentaire des restrictions à la mobilité du travail en Amérique du Nord?

MICRO est publié à tous les six mois. Chaque numéro traite d'un thème particulier de la recherche sur les politiques. Les opinions exprimées dans les articles, les discussions en table ronde, les publications et les conférences sont celles des auteurs et ne traduisent aucunement la position d'Industrie Canada ou celle du gouvernement du Canada.

L'étendue de l'intégration économique entre le Canada et les États-Unis

Le degré d'intégration et l'« effet frontière »

Lors de la première séance, l'un des principaux thèmes de discussion a été l'ampleur de ce que l'on appelle l'« effet frontière » entre le Canada et les États-Unis. L'effet frontière est calculé en fonction de la relation entre les flux d'échanges internes et les flux transfrontières, après avoir apporté des rajustements pour supprimer les effets de l'éloignement et du produit intérieur brut (PIB). Plus est élevé le ratio du commerce interne (rajusté) au commerce Canada-États-Unis (rajusté), plus important est l'effet frontière. Serge Coulombe, de l'Université d'Ottawa, a passé en revue la documentation pertinente, qui montre généralement que l'effet frontière est significatif et que, par conséquent, « les frontières ont toujours de l'importance ». Une étude récente de James Anderson et Eric van Wincoop incite toutefois à penser que les travaux antérieurs pourraient avoir exagéré l'effet frontière lié au commerce canado-américain. Les auteurs montrent qu'une restriction commerciale engendre un effet frontière beaucoup plus important pour l'économie canadienne, dont la taille est modeste en comparaison de l'économie américaine, un résultat qui vient compliquer l'interprétation de l'évolution de l'effet frontière. Coulombe a observé que l'effet frontière lié au commerce des biens entre le Canada et les États-Unis a suivi une tendance continue à la baisse sur la période 1981-2000. Il est d'avis que, mesuré correctement, l'effet frontière restant lié au commerce des biens entre le Canada et les États-Unis équivalait, au tournant du siècle, à environ la moitié de celui mesuré à partir d'une méthodologie semblable à celle employée par McCallum et Helliwell.

Tous les participants à la séance ont reconnu que des recherches supplémentaires étaient requises afin de produire des estimations plus fiables de l'incidence des barrières commerciales. C'est l'une des conclusions qui ressort de l'exposé de Coulombe et elle a été reprise dans les commentaires de Mark Brown, de Statistique Canada, de John Helliwell, de l'Université de la Colombie-Britannique, et de James Anderson, du Boston College. John Helliwell, auteur de certaines des études antérieures montrant des effets frontières relativement importants, a reconnu la contribution théorique des travaux de recherche effectués récemment aux États-Unis (Anderson et van Wincoop), tout en soulignant leurs limites. Il a démontré que l'application du fameux modèle d'Anderson et van Wincoop à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) engendrait des résultats qui ne concordent pas avec les données disponibles. En réponse, James Anderson a précisé que les responsables des politiques étaient mieux servis par un modèle bien spécifié et théoriquement cohérent, semblable à celui qu'il a élaboré avec van Wincoop, même s'il est nécessaire de le développer et de le perfectionner

pour qu'il puisse révéler des choses utiles dans des situations particulières du monde réel.

En plus de produire de meilleures estimations de l'effet frontière, des travaux de recherche supplémentaires sont requis sur ce que dissimulent ces chiffres. Est-il possible de réduire encore l'effet frontière, ou l'effet restant est-il imputable à des facteurs qui ne se prêtent pas à une intervention politique? Pour certains participants (dont Coulombe et Anderson), le déclin de l'effet frontière mesuré est une preuve convaincante de l'influence des politiques gouvernementales. John Helliwell est toutefois d'avis que les écarts restants sont attribuables à des facteurs institutionnels bien enracinés. En particulier, les réseaux et la confiance qui facilitent les échanges commerciaux ont tendance à diminuer sensiblement une fois que l'on traverse la frontière. Le Canada montre une mesure moyenne plus élevée du bien-être subjectif que les États-Unis et, selon Helliwell, cela est imputable à des différences institutionnelles qui pourraient être menacées par une harmonisation plus poussée.

« Essentiellement, l'explication de l'effet frontière que je préfère est qu'il est moins coûteux et plus facile de fonctionner au sein de réseaux marqués par la confiance et des normes communes, et que la densité de ces réseaux diminue avec l'éloignement, notamment lorsqu'on franchit les frontières nationales. »

— John Helliwell

L'étendue des liens économiques canado-américains et leurs coûts et avantages

Glenn Hodgson, d'Exportation et Développement Canada, a insisté sur la signification des changements suscités par l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALE) et l'ALENA. L'économie canadienne, caractérisée dans le passé par un grand nombre de succursales étrangères, des investissements étrangers directs (IED) entrant et l'exportation de ressources, est aujourd'hui devenue une source importante d'IED sortant et un participant aux activités des multinationales et aux chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Les événements tragiques du 11 septembre 2001 ont « jeté du sable dans l'engrenage du commerce international », engendrant des coûts supplémentaires pour les gouvernements et les entreprises. De l'avis de Hodgson, les politiques visant à renforcer les liens économiques pourraient contribuer à atténuer les risques accrus auxquels sont exposées les entreprises dans le contexte de l'après 11 septembre.

Andrew Jackson, du Congrès du travail du Canada, a manifesté un

certain scepticisme au sujet de la portée des avantages de l'ALE et de l'ALENA, estimant que les coûts d'ajustement ont été élevés. Selon lui, la croissance des exportations canadiennes est principalement attribuable à la faiblesse du dollar canadien et à la bonne tenue de l'économie américaine, plutôt qu'aux accords commerciaux. Jackson a fait valoir que l'ALENA laissait aux gouvernements canadiens une grande marge de manœuvre pour continuer à soutenir certains secteurs ou entreprises particuliers. Il estime par ailleurs qu'il n'y a aucune preuve que le resserrement des liens nord-américains engendre des pressions à la baisse sur la protection sociale existante au Canada. Il cite les exemples du Danemark et des Pays-Bas, deux membres de l'Union européenne (UE), qui ont enregistré une forte croissance de la productivité tout en poursuivant des politiques sociales progressistes. Mais il rappelle le besoin de faire preuve de vigilance pour faire en sorte que l'intégration nord-américaine ne

gêne pas la capacité des autorités canadiennes de recourir à divers mécanismes du marché et autres pour assurer la prestation des services sociaux.

Jayson Myers, de l'Association des manufacturiers et exportateurs du Canada, a traité de l'importance de la politique canadienne pour les décisions des multinationales en matière de localisation. En raison des avantages limités, sur le plan de l'accès au marché, liés à la localisation sur le marché canadien plus restreint, les politiques canadiennes doivent être plus concurrentielles que celles des pays de plus grande taille. Il faut aussi reconnaître le degré élevé d'interdépendance des activités canadiennes et étrangères. Un arrêt ou un retard des activités d'un établissement manufacturier canadien peut provoquer une coûteuse interruption de la production à l'échelle mondiale. Selon Myers, les décideurs doivent mieux tenir compte du contexte nord-américain dans l'élaboration des politiques.

Les effets de l'intégration économique sur le marché du travail

Intégration et marché du travail canadien

Les salaires moyens des différentes catégories de travailleurs qualifiés au Canada et aux États-Unis ont-ils convergé depuis deux décennies?

La réponse à laquelle en arrive Thomas Lemieux, de l'Université de la Colombie-Britannique, après avoir examiné l'évolution des salaires moyens au niveau régional, en corrigeant pour la scolarité et l'âge, est : « non ». Incidemment, Lemieux a constaté qu'entre 1984 et 2001, les salaires moyens au Canada, rajustés en fonction des caractéristiques du capital humain, ont fléchi d'environ 10 p. 100 par rapport aux salaires américains. Cela est probablement attribuable à la piètre performance relative de l'économie canadienne durant les années 90. Lemieux attire

« La principale constatation est qu'il y a eu une divergence des structures salariales entre le Canada et les États-Unis au cours des vingt dernières années. Dans bien des cas, cependant, les différences entre les deux pays ... ne sont pas importantes par rapport aux différences de structure salariale entre les régions. »

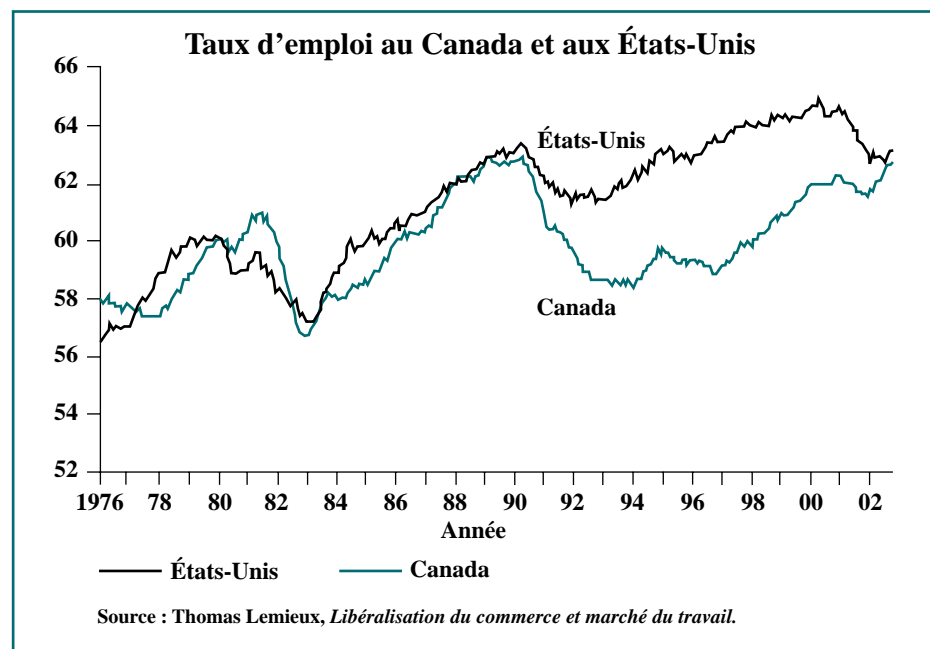
— Thomas Lemieux

aussi l'attention sur les écarts salariaux importants et persistants (rajustés pour supprimer les différences au niveau de certaines caractéristiques) entre les régions canadiennes — des écarts beaucoup plus importants que

celui qui sépare les salaires moyens au Canada et aux États-Unis.

Dans ses commentaires, Craig Riddell, de l'Université de la Colombie-Britannique, a traité des défis auxquels font face les chercheurs qui tentent de déterminer si l'intégration économique a suscité une convergence générale des salaires au Canada et aux États-Unis. Il a noté que, durant la période étudiée par Lemieux, le Canada et les États-Unis se trouvaient à des points différents du cycle économique. Riddell a aussi parlé de la difficulté de neutraliser l'effet de divers facteurs — par exemple les lois sur le salaire minimum, les taux de syndicalisation, la composition de l'immigration — qui pourraient avoir influencé la répartition des salaires au Canada et aux États-Unis. Les travaux de Riddell (en collaboration avec Murphy et Romer) indiquent qu'un facteur clé a été l'augmentation plus rapide de la proportion des travailleurs scolarisés au Canada. Aux États-Unis, on n'observe pas la même pression à la baisse sur le rendement de la scolarité; par conséquent, l'inégalité salariale a augmenté.

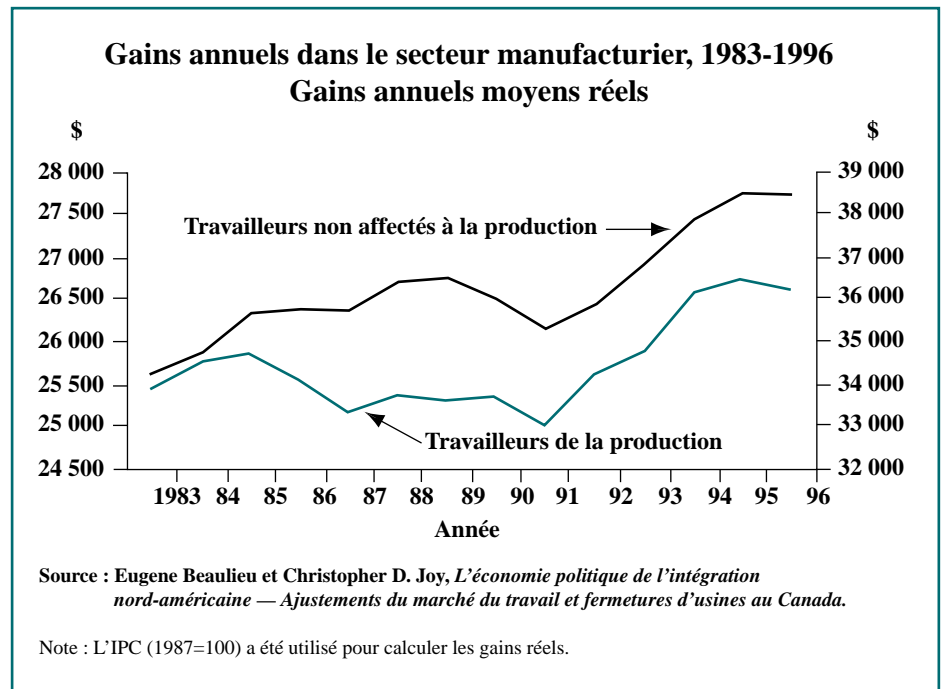
Le recul des salaires canadiens par rapport aux salaires américains pourrait être lié à la piètre performance du marché du travail canadien au cours des années 90.



Dans la seconde étude présentée lors de cette séance, Eugene Beaulieu et Christopher Joy, de l'Université de Calgary, ont examiné les liens entre les aspects politiques et les conséquences économiques de l'intégration économique. Ils ont constaté des écarts importants dans la position des travailleurs qualifiés et non qualifiés à l'égard du libre-échange, mais que les écarts entre les travailleurs de différentes industries n'étaient pas significatifs. Les résultats de Beaulieu et Joy montrent que les travailleurs non qualifiés au Canada, qui étaient les plus opposés à l'ALE, ont en effet été les plus durement touchés par les fermetures d'usines et les mises à pied dans la période qui a suivi l'adhésion à l'ALE. Cependant, leurs données ne montrent pas aussi clairement que les travailleurs qualifiés, qui étaient plus susceptibles d'appuyer l'intégration économique, ont bénéficié directement de l'Accord, selon les indicateurs du marché du travail. Si d'autres travaux de recherche sont requis au sujet de l'incidence de l'ALE sur les travailleurs qualifiés et les raisons de leur appui à la libéralisation, les auteurs voient dans leurs résultats une confirmation du lien général qui existe entre les préférences en matière de politique commerciale et l'évolution observée du marché du travail.

Dans ses commentaires, Richard Harris, de l'Université Simon Fraser, a noté que ces résultats auraient pu être fort différents si Beaulieu et Joy avaient vérifié leur théorie à l'aide d'un modèle général du commerce (de type Heckscher-Olin) plutôt que

De 1992 à 1996, les gains réels des travailleurs non affectés à la production ont augmenté plus rapidement que ceux des travailleurs de la production.



d'un modèle bilatéral ne tenant compte que de l'évolution des échanges canado-américains. L'observation selon laquelle la position des travailleurs face au libre-échange ne dépend pas de leur secteur d'emploi est tout particulièrement intéressante aux yeux de Harris. Il précise toutefois qu'un certain nombre de facteurs pourraient avoir contribué à façonner les attitudes des travailleurs à l'égard du libre-échange lors de l'élection de 1988. Ainsi, on se préoccupait de la montée du protectionnisme aux États-Unis et de la possibilité que les Canadiens en subissent les contre-coups en l'absence de l'ALE. Les

opinions des travailleurs moins qualifiés pourraient avoir été influencées par l'important effort de perfectionnement des compétences observé à l'époque, alors que les entreprises canadiennes tentaient de s'adapter au changement technologique. La prochaine étape de la libéralisation du commerce entre le Canada et les États-Unis visera vraisemblablement les industries de services à fort coefficient de compétence et, pour Harris, il n'est pas du tout évident que les travailleurs qualifiés de ces secteurs « protégés » accueilleront favorablement la concurrence étrangère.

L'intégration et l'adaptation des travailleurs et des entreprises

Ross Finnie, de l'Université Queen's, a utilisé la *Banque de données administratives longitudinales* de Statistique Canada pour éclairer l'étendue et la nature de l'émigration des Canadiens et de leurs profils de retour. Dans l'ensemble, seulement 0,1 p. 100 environ de la population adulte quitte le pays au cours d'une année. L'émigration a diminué durant la plus grande partie des années 80, alors que l'économie canadienne connaissait une forte croissance, mais elle a augmenté au début des années 90 lorsque l'économie a traversé une période de récession persistante. L'analyse de Finnie indique que la probabilité de quitter le pays diminue avec l'âge du travailleur et est plus élevée pour ceux qui ont une

famille et qui touchent des gains élevés. Même si peu de personnes ayant quitté le Canada y reviennent, la probabilité d'un retour est plus élevée parmi les personnes ayant des gains élevés. À l'aide du modèle de retour qu'il a élaboré en utilisant des données pour la période 1982-1999, l'auteur constate qu'après cinq ans, 15 p. 100 des Canadiens sont revenus au pays et la proportion passe à 20

p. 100 après dix ans. Élément significatif, le modèle révèle que les retours ont augmenté durant les années 90, notamment parmi les personnes à revenu élevé, ce qui témoigne d'une population plus mobile.

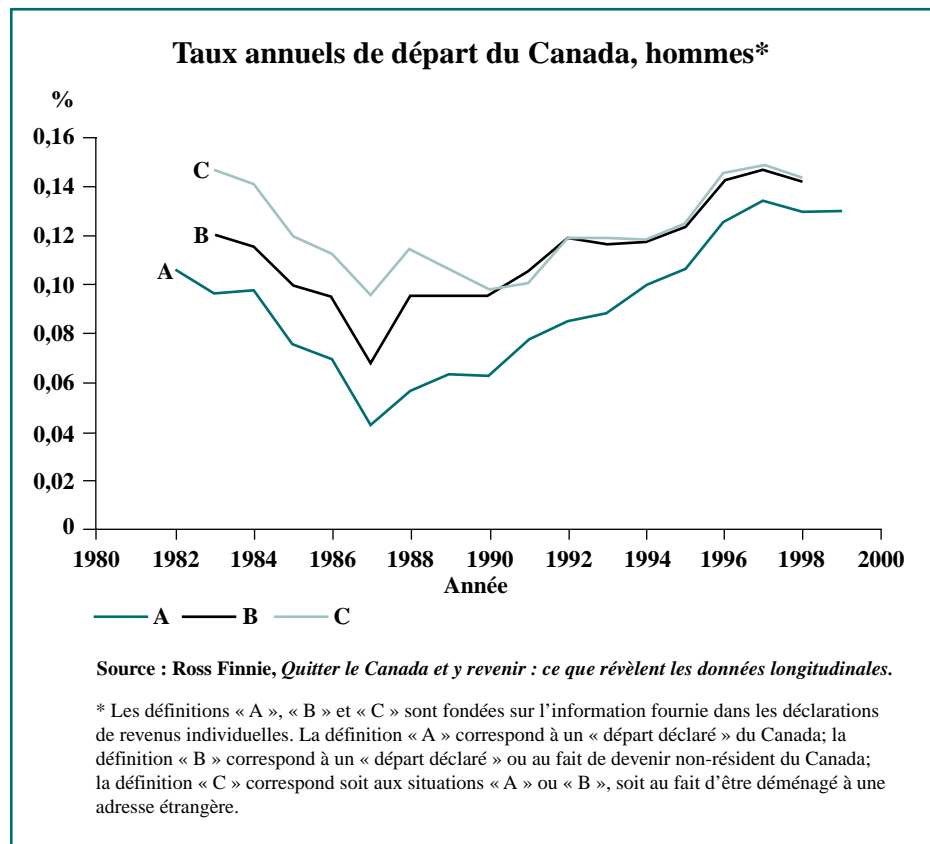
Jennifer Hunt, de l'Université de Montréal, a noté que si le Canada redoutait un exode des cerveaux, paradoxalement les États-Unis se préoccupaient de leur capacité d'absorber un afflux de capital humain. Elle a émis des doutes sur le rôle du cycle économique en tant que déterminant de l'émigration puisque les économies américaine et canadienne sont essentiellement synchronisées. Hunt a rappelé que les plus jeunes travailleurs sont sensibles aux gains potentiels de revenu, tandis que les travailleurs plus âgés émigrent en réaction à des changements dans la situation économique. Elle a fait valoir que, dans les études futures, on devrait examiner l'influence que peut avoir la proximité de la frontière américaine sur les décisions des travailleurs qui quittent le pays.

Richard Chaykowski, de l'Université Queen's, et George Slotsve, de l'Université Northern Illinois, ont scruté les raisons pour lesquelles les entreprises adoptent des méthodes de travail à haut rendement (MTHR) et l'influence de la concurrence accrue suscitée par l'ALE et l'ALENA sur les taux d'adoption de MTHR. Les données montrent de plus en plus que les MTHR, par exemple la solution de problèmes en équipe, les groupes de travail autogérés, les cercles de

« Bref, les données appuient la notion selon laquelle le Canada est intégré au marché du travail mondial ... »

— Ross Finnie

Quelle que soit la définition employée, les taux annuels de départ du Canada sont très bas.



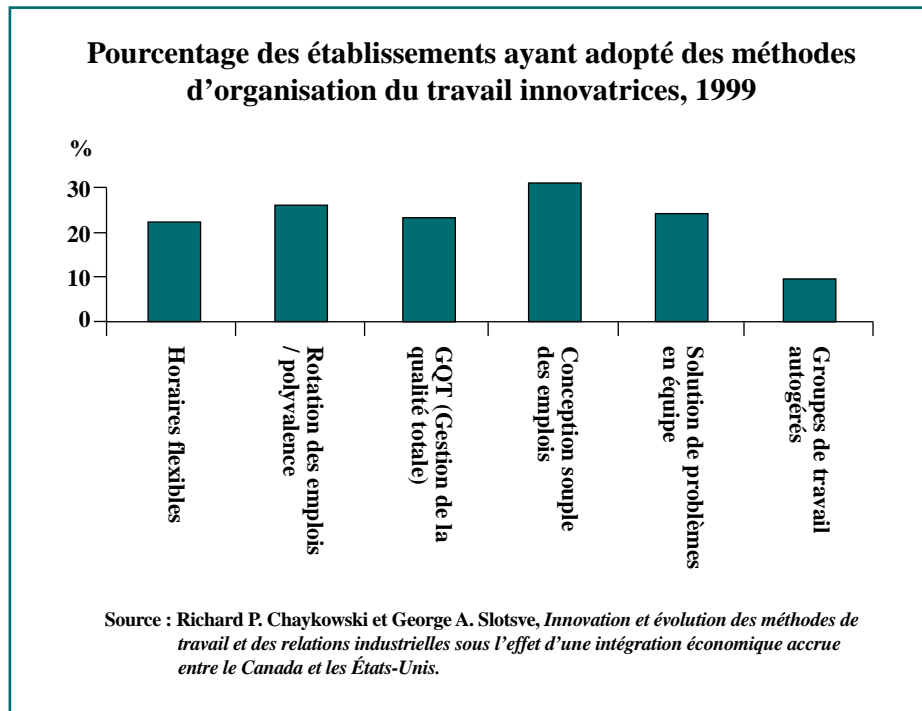
qualité et la gestion de la qualité totale, sont associées à une productivité supérieure. Le modèle formel élaboré par Chaykowski et Slotsve donne à penser (entre autres choses) qu'avec l'augmentation du prix de la main-d'œuvre qualifiée, il y a accroissement de la demande d'intrants liés aux MTHR et axés sur le relèvement des compétences. Les données de l'*Enquête sur le lieu de travail et les employés*, de Statistique Canada, indiquent que les établissements canadiens utilisent une grande variété de méthodes innovatrices à haut rendement, mais qu'il y a une variation considérable d'une industrie et d'une province à l'autre. Une observation intéressante de ces auteurs est que la

concurrence influe sur l'usage que font les établissements canadiens des méthodes de travail innovatrices et que la rivalité accrue avec les entreprises américaines est associée à un plus grand effort de formation.

Selon le commentateur, Peter Kuhn, de l'Université de la Californie à Santa Barbara, Chaykowski et Slotsve devraient énoncer plus explicitement les façons dont les MTHR peuvent hausser la productivité des facteurs. Kuhn invite à la prudence en notant que le lien positif observé entre la concurrence étrangère et l'adoption de MTHR ne signifie pas forcément que la concurrence stimule l'adoption des MTHR. Il est possible que les entre-

prises qui adoptent ces méthodes soient plus productives et, par conséquent, mieux en mesure de soutenir la concurrence sur les marchés étrangers. De façon plus générale, Kuhn estime que de fortes pressions s'exercent en faveur d'une libéralisation du commerce à cause du déplacement de la production vers les produits d'information, qui peuvent être transmis à faible coût mais dont la production peut se révéler coûteuse. L'intégration économique est attrayante parce qu'elle aide les entreprises à exploiter les économies d'échelle très importantes associées aux produits d'information.

Dans une proportion notable, les établissements canadiens ont adopté des méthodes de travail innovatrices.



L'effet de l'intégration économique sur la poursuite des objectifs sociaux

Conséquences de l'intégration pour la politique sociale

Rafael Gomez, de la London School of Economics, et Morley Gunderson, de l'Université de Toronto, se sont penchés sur la question suivante : « L'intégration économique engendre-t-elle une convergence des politiques sociales? » En dépit des théories prédisant que l'intégration économique entraînera une convergence des politiques sociales, il y a des raisons théoriques de penser que l'intégration permettra de soutenir et même d'accroître la diversité de ces politiques. Une théorie qui a reçu une attention particulière vise les pressions qui s'exercent sur les gouvernements pour qu'ils abaissent les coûts réglementaires et fiscaux afin « d'offrir une image attrayante aux entreprises ». Gomez et Gunderson passent en revue les théories de part et d'autre, pour ensuite examiner les données sur la convergence entre le Canada et les États-Unis dans quatorze secteurs de la politique sociale. Bien qu'il subsiste une divergence considérable dans certains domaines (par exemple l'indemnisation des travailleurs, la santé et la sécurité professionnelles), dans la majorité des secteurs de politique examinés (dont l'assurance-chômage, le salaire minimum, le bien-être social et les prestations versées aux familles ayant un revenu de travail) les données révèlent aussi une convergence. Les auteurs considèrent que l'harmonisation vers le bas est souhaitable dans la mesure où elle traduit les pressions accrues qui s'exercent sur les gouvernements pour qu'ils surveillent les coûts et changent les politiques qui suscitent l'inefficacité et des comportements de recherche de rentes. Cependant, ils voient des raisons de s'inquiéter lorsque le mouvement vers la conver-

« Notre interprétation des données est que l'État dispose d'une marge de manœuvre réduite pour prendre des initiatives sur le plan de la politique sociale, mais cela constitue généralement une influence modératrice souhaitable. »

— Rafael Gomez et Morley Gunderson

gence entraîne le démantèlement de politiques favorables à l'équité qui permettent d'aider les groupes défavorisés les plus vulnérables.

Si Michael Smith, de l'Université McGill, a été impressionné par la rigueur de l'analyse, il a noté que Gomez et Gunderson avaient omis deux importants secteurs de la politique sociale : les soins de santé et l'éducation. En outre, Smith aurait préféré que leur analyse s'étende plus longuement sur la politique fiscale, qui diffère des autres secteurs de politique examinés, lesquels comportent tous des programmes de dépenses. En ce qui a trait aux conclusions des auteurs, il souligne que la convergence des politiques pourrait être la conséquence de facteurs n'ayant rien à voir avec l'intégration nord-américaine. Ainsi, on a observé récemment une tendance générale vers la réduction des dépenses dans de nombreux secteurs, alors que les gouvernements tentent de résoudre leurs problèmes d'endettement. Un autre exemple de convergence des politiques qui pourrait n'avoir aucun lien avec l'intégration nord-américaine est celui de l'assurance-chômage. Dans ce cas, les gouvernements pourraient réagir aux données indiquant que des

prestations généreuses ne favorisent pas l'efficacité des marchés du travail, comme les économistes l'avaient pensé.

Dans le second exposé présenté lors de cette séance, Gerard Boychuk, de l'Université de Waterloo, se demande si l'intégration des marchés du travail canadien et américain limiterait vraisemblablement la capacité du Canada de recourir à des mesures de redistribution du revenu pour atteindre ses objectifs sociaux. En raison de l'intégration, les pays sont incités à harmoniser leurs politiques afin d'éviter tant l'« effet d'impulsion », par lequel des personnes à revenu élevé quittent le pays pour éviter les lourds impôts, que l'« effet d'attraction », par lequel des personnes à faible revenu viennent s'établir au pays pour profiter des généreux programmes sociaux. L'essence de la question est la « pondération relative des facteurs de convergence et des facteurs favorisant des politiques distinctes ». Boychuk examine d'abord la diversité des politiques entre les États américains, en montrant que les gouvernements appartenant aux marchés les plus étroitement intégrés, soit ceux d'une union économique, ont néanmoins beaucoup de latitude pour

adopter des politiques sociales distinctes. Les données sur les impôts et les transferts ne font ressortir aucune preuve d'une convergence à la baisse des mesures de redistribution et de protection sociale entre les États américains. Boychuk applique ensuite la même méthodologie au cas du Canada et des États-Unis et il en conclut que « la tendance générale ... révèle une divergence ». Même s'il note que les différences au niveau des politiques sont moins marquées lorsque la comparaison porte sur les provinces canadiennes et les États américains limitrophes, aucun profil clair de convergence ne ressort.

Alain Noël, de l'Université de Montréal, a commenté la disparité entre les résultats de Boychuk et ceux de Gomez et Gunderson. Celle-ci pourrait être en partie attribuable

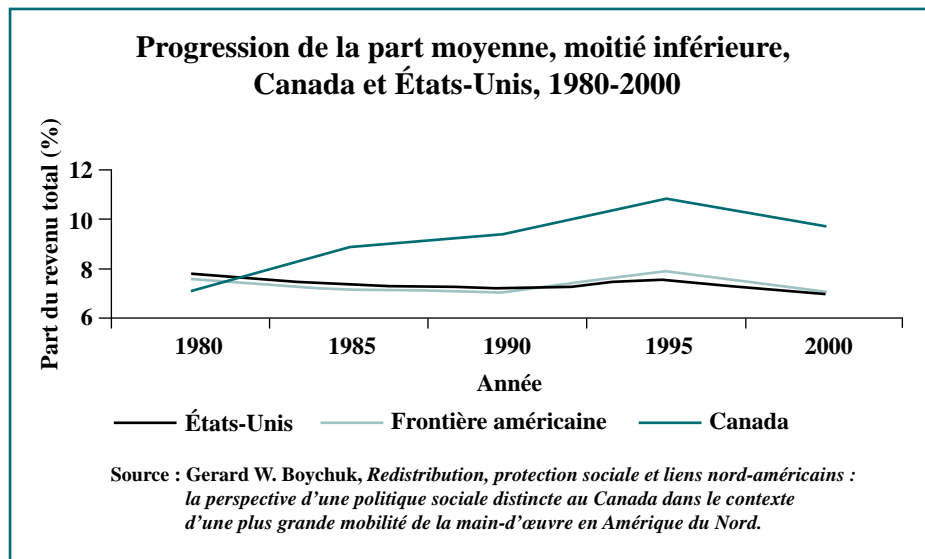
« ...les différences entre les États et les provinces dans les niveaux de redistribution et de protection sociale pourraient être plus facilement maintenues qu'on ne le croît souvent. »

— Gerard Boychuk

aux mesures de la redistribution employées par Boychuk, qui ne saisissent pas l'effet de nombreuses politiques sociales, dont celles offrant une protection contre les risques sociaux et celles qui comportent des avantages en nature, par exemple les soins de santé et les services de garderie. Noël est cependant d'avis que l'intégration économique n'a eu que peu d'influ-

ence sur le débat entourant la politique sociale au Canada. À titre d'exemple, le débat sur les soins de santé a procédé sans que l'on accorde beaucoup d'attention à l'intégration accrue du marché nord-américain. Par conséquent, même si une convergence semble s'être produite, celle-ci pourrait être attribuable à des facteurs autres que l'intégration économique.

L'apport des impôts et des transferts en vue d'aider les groupes à faible revenu au Canada et aux États-Unis était plus similaire au début des années 90 qu'en 2000.



Répercussions d'un assouplissement supplémentaire des restrictions à la mobilité de la main-d'œuvre

Modélisation des décisions relatives à la mobilité de la main-d'œuvre et effets sur l'économie

Les travailleurs canadiens (américains) sont-ils plus mobiles au Canada (États-Unis) qu'entre le Canada et les États-Unis? Don DeVoretz et Diane Coulombe, de l'Université Simon Fraser, se sont interrogés sur la présence possible d'un tel biais favorable au pays d'origine dans les décisions qui entourent la mobilité de la main-d'œuvre, en examinant les écrits pertinents et en évaluant la possibilité que le flux de travailleurs entre les deux pays ait été sensiblement différent en l'absence de frontière. Sur la foi d'une enquête menée auprès d'avocats, ils constatent que le visa TN créé par l'ALENA (permis de travail temporaire) est devenu le visa le plus convoité. En abaissant les coûts de transaction pour les travailleurs qui se voient offrir un emploi ailleurs en Amérique du Nord, le visa TN a contribué à une augmentation marquée du nombre de Canadiens hautement qualifiés résidant aux États-Unis sur la période 1995-2000. Les données provenant de l'exercice hypothétique de DeVoretz et Coulombe laissent penser qu'il n'y a pas de biais favorable au pays d'origine dans les décisions concernant la mobilité des travailleurs canadiens qualifiés, lesquels sont aussi sensibles aux stimulants économiques venant des États-Unis qu'à ceux venant des autres provinces canadiennes. Cependant, les auteurs reconnaissent que cette conclusion pourrait devoir être révisée à la lumière des mesures de sécurité adoptées aux États-Unis depuis le 11 septembre 2001. Ils notent que les initiatives américaines récentes ont

« Bref, la réglementation frontalière adoptée aux États-Unis en 2002 pourrait créer un marché du travail segmenté pour les citoyens nés au Canada et les autres Canadiens. Cela influera sur les limites théoriques de l'intégration des marchés du travail en Amérique du Nord ... »

— Don DeVoretz et Diane Coulombe

haussé le coût des mouvements transfrontières pour les travailleurs canadiens, en particulier pour les Canadiens nés à l'étranger qui sont maintenant obligés d'obtenir un autre visa avant d'entrer aux États-Unis avec un visa TN.

Dwayne Benjamin, de l'Université de Toronto, a relaté les difficultés qui surgissent lorsque l'on tente d'intégrer les effets associés à la mobilité de la main-d'œuvre dans un modèle économétrique. Il a affirmé qu'une meilleure compréhension de la mobilité de la main-d'œuvre au sein d'un pays ou d'une région pourrait améliorer nos connaissances au sujet des raisons qui incitent des travailleurs à migrer entre pays. Selon Benjamin, les caractéristiques de certaines villes (les commodités qu'elles offrent, leur structure fiscale, etc.) jouent un rôle très important dans la décision de migrer. Il a fait valoir que des renseignements détaillés sur les caractéristiques des villes seraient probablement plus utiles dans les études empiriques sur la migration

que les statistiques moyennes au niveau des régions ou des pays.

Les modèles appliqués d'équilibre général n'ont offert qu'une utilité limitée aux responsables des politiques en vue de mieux comprendre les coûts et les avantages liés à la mobilité internationale de la main-d'œuvre, parce qu'ils supposent généralement que les compétences sont homogènes et identiques entre pays. Dans l'étude qu'ils ont réalisée pour l'atelier, Jean Mercenier, de l'Université Cergy-Pontoise, et Nicolas Schmitt, de l'Université de Genève et de l'Université Simon Fraser, font un « premier pas » en élaborant un modèle où les mouvements de main-d'œuvre sont différenciés en fonction des compétences. Les simulations faites par les auteurs à l'aide de données artificielles visent à illustrer les questions générales qui se posent en tentant de tenir compte du rôle clé joué par les personnes hautement qualifiées dans la production des biens et des services. Le modèle de simulation statique de Mercenier et

Schmitt montre que les échanges commerciaux entre deux pays engendrent des inégalités dans les gains des travailleurs qualifiés et entre ceux des travailleurs qualifiés et ceux des travailleurs non qualifiés. Ces inégalités incitent les travailleurs à migrer d'un pays à l'autre. La mobilité de la main-d'œuvre provoque des changements au niveau de la spécialisation entre les secteurs et au sein de ceux-ci, lesquels modifient les profils d'échanges. Un aspect intéressant de ces résultats est que les changements observés dans les échanges commerciaux découlent non pas de la libéralisation du commerce, mais de la migration accrue de la main-d'œuvre.

Alan Deardorff, de l'Université du Michigan, a trouvé l'étude fort stimulante. Mais, selon lui, le modèle ne montre pas clairement les avantages liés à l'immigration de travailleurs qualifiés. Même si l'on a l'impression que les pays développés ont besoin d'immigrants qualifiés, les avantages liés à cette immigration sont modestes dans le contexte des hypothèses habituelles. Les pays peuvent vouloir attirer des travailleurs qualifiés pour combler certaines pénuries de compétences ou pour d'autres raisons, mais celles-ci requièrent un examen plus attentif. Deardorff a émis des doutes au sujet de l'emploi d'une analyse d'équilibre général appliquée pour

étudier les questions soulevées par Mercenier et Schmitt. Puisque les données nous renseignent peu ou pas sur la fiabilité d'un modèle d'équilibre général, nous devons faire confiance à la structure théorique du modèle. De l'avis de Deardorff, cela milite contre l'utilisation d'un modèle d'équilibre général appliqué. Selon lui, Mercenier et Schmitt pourraient concentrer plutôt leurs efforts à examiner les répercussions de la migration des travailleurs qualifiés à l'aide de théories et d'essais plus classiques.

Conséquences de la mobilité accrue de la main-d'œuvre dans l'optique de la formation du capital humain et de certaines politiques canadiennes

David Wildasin, de l'Université du Kentucky, a examiné les conséquences d'une plus grande intégration économique sur le plan des gains, de l'inégalité des gains, de la mobilité de la main-d'œuvre, ainsi que de l'investissement en capital humain et du financement connexe. Il affirme que le commerce et la mobilité des facteurs ne sont pas des substituts dans le monde réel, comme le suppose la théorie du commerce. La réaffectation spatiale des facteurs de production au sein d'un pays suscitée par les échanges commerciaux est généralement négligée dans la modélisation du commerce. Au Canada et aux États-Unis, les niveaux élevés de migration interne brute « montrent de façon convaincante que le libre-échange interne n'a pas fait disparaître la migration interne ». Cette migration contribue sensiblement à la spécialisation et à la répartition efficiente

« Des marchés très intégrés ... influent à la fois sur le rendement viager attendu de l'investissement en capital humain spécialisé et sur son niveau de risque et, partant, sur la demande d'enseignement supérieur et d'autres formes d'acquisition de compétences. »

— David Wildasin

des ressources au Canada et aux États-Unis. La mobilité de la main-d'œuvre spécialisée influe aussi sur l'incitation à investir dans l'acquisition de compétences. Selon Wildasin, la mobilité accrue de la main-d'œuvre entre le Canada et les États-Unis peut engendrer à des gains d'efficacité au niveau de la répartition des ressources, semblables à ceux qui

découlent de la migration interne. Les travailleurs hautement scolarisés, qui sont exposés à des risques moins grands sur le plan des gains s'ils évoluent sur un marché vaste et géographiquement dispersé, devraient notamment profiter de l'intégration des marchés du travail. La mobilité de la main-d'œuvre a aussi des conséquences sur le plan du financement

de l'éducation. De l'avis de Wildasin, l'intégration économique peut engendrer des pressions en vue d'une plus grande participation du financement privé au niveau de l'enseignement supérieur.

Mary Lovely, de l'Université de Syracuse, a affirmé que l'analyse de Wildasin devrait inciter fortement les responsables des politiques à supprimer les dernières restrictions qui subsistent à la mobilité de la main-d'œuvre entre le Canada et les États-Unis. Tout en considérant que l'étude de Wildasin fait un apport important dans ce domaine, elle estime que deux questions nécessitent un examen plus approfondi. Premièrement, il importe de mieux comprendre les conséquences sur le plan du bien-être d'une plus grande mobilité pour différents groupes de personnes. Même s'il est possible que le bien-être augmente au Canada et aux États-Unis, il se pourrait aussi que ces gains soient limités à certains groupes particuliers. Ainsi, les facteurs mobiles pourraient en sortir gagnants au Canada mais perdants aux États-Unis, tandis que les facteurs fixes seraient perdants au Canada mais gagnants aux États-Unis. Deuxièmement, Lovely s'interroge sur le réalisme du cadre de concurrence employé par Wildasin. Selon elle, les conclusions de l'étude doivent être vérifiées à l'aide d'autres cadres de marché et systèmes de gouvernance.

Dans le second exposé, Richard Harris envisage un certain nombre de perspectives analytiques qui offrent de nouveaux indices sur les effets de l'intégration des marchés du travail. Les modèles classiques du commerce international, qui supposent que la

mobilité de la main-d'œuvre ne contribue pas de façon significative aux gains découlant du libre-échange, laissent à désirer parce qu'ils ne tiennent pas compte des importants écarts de productivité observés entre les pays. Quatre approches analytiques montrent comment la libéralisation des mouvements de main-d'œuvre en Amérique du Nord pourrait avoir des répercussions importantes sur la productivité. Une approche prometteuse à cet égard repose sur un modèle où l'émigration de la main-d'œuvre dans les pays à faible revenu hausse le rendement sur le capital humain et, partant, l'incitation à y investir. Pour qu'il y ait convergence économique, ce modèle suppose que le libre-échange s'accompagne de politiques qui facilitent la mobilité des travailleurs qualifiés – un résultat qui pourrait avoir une certaine importance dans le contexte canado-américain. Les efforts faits pour tenir compte des retombées de la connaissance engendrées par la mobilité de la main-d'œuvre ont aussi produit des résultats prometteurs. La mobilité est source d'avantages parce qu'elle permet aux pays, notamment ceux ayant une

économie de taille restreinte, de participer à des réseaux où il y a partage et transfert de connaissances. Une troisième perspective privilégie la complémentarité entre le marché des services et l'intégration des marchés du travail. Un modèle tenant compte des différences de taille entre pays montre que, dans un contexte de libéralisation du marché des services et des marchés du travail, la plupart des gains provenant de la spécialisation accrue profite à la plus petite économie. La quatrième et dernière approche examinée par Harris s'intéresse à l'intégration du marché du travail dans le contexte des changements provoqués par les nouvelles techniques de production. Un plus grand marché du travail est avantageux parce qu'il offre aux travailleurs un meilleur choix sur le plan professionnel et permet aux entreprises d'avoir accès aux compétences dont elles ont spécifiquement besoin sans devoir renoncer aux avantages des technologies de fabrication souples.

« Il est clair que le moment est venu pour les spécialistes de l'économie internationale de s'adapter à la réalité actuelle et aux innovations théoriques des deux dernières décennies dans leur traitement des marchés du travail et de l'intégration de ces marchés. »

— Richard Harris

Évaluer le bien-fondé d'un assouplissement des restrictions au mouvement des travailleurs entre le Canada et les États-Unis

Jean-Christophe Dumont, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a relaté l'expérience de l'Union européenne au chapitre de la mobilité de la main-d'œuvre. En dépit des écarts significatifs qui séparent les pays sur les plans de la politique sociale et de la performance du marché du travail, et nonobstant les efforts visant à promouvoir la mobilité, la mobilité intra-européenne demeure assez limitée. Dumont croit que cela est attribuable aux différences de langue et de culture, à des problèmes d'information, à des obstacles institutionnels et aux rigidités structurelles du marché du travail. L'immigration en provenance de pays à faible revenu non-membres de l'Union européenne demeure néanmoins élevée. Les accords de libre-échange conclus par l'Union européenne avec d'autres régions méditerranéennes indiquent que de tels accords ont peu de chance de réduire la migration à moins d'englober des mécanismes de transfert de revenu. Au sein de l'ALENA, les restrictions à la mobilité des travailleurs hautement qualifiés ont été assouplies principalement pour faciliter le commerce et non, comme en Europe, pour promouvoir une migration permanente. Même si un assouplissement supplémentaire des restrictions frappant les travailleurs hautement qualifiés en Amérique du Nord risque peu d'engendrer d'im-

portants flux migratoires, la suppression des barrières auxquelles font face les travailleurs peu qualifiés ou ayant des qualifications moyennes pourrait avoir un effet différent et, peut-être, engendrer des pressions en vue d'une harmonisation des politiques budgétaires et sociales.

Robert Lacroix, de l'Université de Montréal, a parlé des défis auxquels font face les universités canadiennes dans un contexte de grande mobilité de la main-d'œuvre. Même si, dans un passé assez récent, on s'inquiétait du fait que les professeurs étrangers enlevaient des emplois aux universitaires canadiens, le défi actuel est de trouver la façon d'attirer des professeurs étrangers pour répondre aux besoins. Un plus grand nombre de professeurs et de chercheurs canadiens prennent maintenant le chemin des universités américaines que l'inverse. On prévoit qu'au cours des huit à dix prochaines années, les universités canadiennes devront embaucher entre 30 000 et 40 000 nouveaux professeurs. Pour combler ces besoins, les universités canadiennes devront rivaliser plus efficacement avec les universités étrangères. Cela signifie qu'elles devront revoir les salaires et les conditions de travail, en plus d'offrir un cadre de recherche stimulant. Il importe de définir des créneaux de concentration de la recherche et, dans ces créneaux, de financer des projets d'envergure

internationale qui susciteront l'intérêt de nouveaux diplômés et d'universitaires étrangers.

Marc Van Audenrode, de l'Université Laval, a fait observer que, depuis l'entrée en vigueur du visa TN, les professionnels et les gens d'affaires jouissent d'une liberté relative de mouvement entre le Canada et les États-Unis. Même s'il est permis de penser que les travailleurs moins qualifiés pourraient profiter de conditions de mobilité semblables, le panéliste ne pouvait dire avec certitude qu'un assouplissement des restrictions en vigueur servirait les intérêts du Canada. Il a noté que, globalement, les conditions économiques exercent une grande influence sur la décision de quitter un pays et qu'une partie des mouvements migratoires de Canadiens vers les États-Unis peut être directement reliée aux mauvaises conditions économiques qui ont prévalu au Canada. La vigueur relative de la demande de main-d'œuvre au Canada et aux États-Unis est un déterminant majeur des flux migratoires et elle devrait être prise en considération dans l'élaboration des politiques. Les politiques axées sur la mobilité devraient aussi tenir compte de l'effet que peuvent avoir les tendances démographiques divergentes au Canada et aux États-Unis sur les flux migratoires.

L'avenir : enjeux, lacunes et priorités sur le plan des politiques

Lors du panel de clôture, Thomas Lemieux, Richard Harris et John Helliwell ont livré leurs réflexions sur ce qu'ils avaient appris et sur les défis qui subsistent pour les chercheurs et les responsables des politiques. Lemieux a centré ses commentaires sur les questions relatives au marché du travail. Il a souligné la difficulté de départager le rôle de l'ALENA et de l'assouplissement des restrictions en matière de migration de celui des autres facteurs ayant contribué à la performance décevante du marché du travail au Canada dans les années 90 comparativement aux années 80. Alors que les salaires rajustés en fonction des compétences ont fléchi au Canada par rapport aux États-Unis durant les années 90, il est loin d'être évident que l'on puisse attribuer ce phénomène à une plus grande intégration des marchés. Lemieux estime que les décisions en matière de migration doivent faire l'objet de recherches supplémentaires. Il a préconisé l'utilisation de données longitudinales et suggéré, notamment, que les travaux de Finnie soient étendus de manière à englober les données figurant dans les dossiers fiscaux des Canadiens qui travaillent aux États-Unis. Une autre suggestion, inspirée des simulations de Mercenier et Schmitt et du travail empirique de Chaykowski et Slotsve, serait d'étudier l'effet de l'intégration des marchés sur la structure salariale des entreprises exposées à une concurrence accrue venant des États-Unis. En outre, Lemieux est d'avis qu'il serait utile de pousser plus loin l'intéressante étude de Boychuk sur la divergence des politiques de protection sociale entre les États américains. On pourrait entreprendre des recherches semblables sur le degré de divergence salariale entre les sphères de compétence caractérisées par le

libre-échange et un marché du travail commun.

Richard Harris estime qu'à ce stade, il est peu probable que l'on fasse des progrès supplémentaires sur la voie du libre-échange; selon lui, les travaux de recherche devraient viser à comprendre les effets de l'intégration dans l'hypothèse où il y aura peu, ou pas, de changement institutionnel. Même en l'absence de changement institutionnel, le commerce canado-américain devrait croître sous l'effet de la restructuration des industries, du changement technologique et d'autres facteurs. Un autre élément important est l'expansion spectaculaire du commerce mondial, qui prend sa source en Inde, en Chine et dans d'autres parties de l'Asie. Cette tendance aura vraisemblablement un effet sur les prix des biens et pourrait influencer aussi sur la spécialisation commerciale des économies nord-américaines dans les années à venir. Harris croit qu'une meilleure compréhension des résultats et des conséquences de la recherche axée sur l'effet frontière serait aussi utile. Selon lui, il importe d'orienter la recherche vers les mécanismes de règlement des différends de l'ALENA, qui pourraient être mis à l'épreuve par une autre succession de différends commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Pour ce qui est du marché du travail, il importe, comme l'a signalé Van Audenrode, d'examiner les répercussions de différentes tendances démographiques et politiques en matière de capital humain au Canada et aux États-Unis. De plus, certains enjeux prévisibles à moyen terme en raison de l'augmentation de la mobilité internationale du travail nécessitent un examen. Si les modèles d'équilibre général classiques peuvent avoir une certaine utilité en

tendant de comprendre les répercussions de la mobilité de la main-d'œuvre, Harris pense néanmoins que les chercheurs doivent explorer des approches innovatrices pour élaborer des modèles réalistes ayant une application utile à l'analyse des politiques.

John Helliwell a axé ses propos sur les enjeux au niveau des politiques, qu'il envisage à la lumière des données indiquant que l'effet frontière est toujours présent (bien que son ampleur ne fasse pas l'unanimité) et que les considérations géographiques ont de l'importance. Il a répété qu'à son avis, les possibilités qui s'offrent pour réduire l'effet frontière restant entre le Canada et les États-Unis sont limitées. Selon lui, les efforts destinés à harmoniser les différences institutionnelles à l'origine de l'effet frontière qui subsiste pourraient, en fait, réduire le bien-être des Canadiens. Helliwell estime que l'accent devrait être mis sur les politiques qui feront du Canada un centre de commerce mondial, plutôt qu'un centre de commerce uniquement nord-américain. En développant des réseaux commerciaux à l'échelle mondiale, le Canada pourrait réduire sa dépendance à l'égard du marché nord-américain, où l'asymétrie sur les plans de la puissance et de la taille entre les États-Unis et les autres économies est problématique. Helliwell est d'avis que le défi primordial qu'il faudra relever au cours des 50 prochaines années sera d'intégrer les 75 p. 100 de la population mondiale hors de l'OCDE dans un système marqué par un développement harmonieux, grâce à l'adoption de règles de marché équitables et de bonne gouvernance. Il y voit une occasion pour le Canada de jouer un rôle de premier plan dans la création des institutions internationales requises, reposant sur un système de règles.

RECHERCHE ET PUBLICATIONS D'INDUSTRIE CANADA

PARUTIONS RÉCENTES

Moniteur du commerce et de l'investissement 2003

Document de discussion n° 13 :
Les services dans la nouvelle économie : problématiques
par Brian R. Copeland

COLLECTION DOCUMENTS DE RECHERCHE D'INDUSTRIE CANADA

Les liens en Amérique du Nord : Occasions et défis pour le Canada (Volume XI)
Directeur général de la publication : Richard G. Harris

À PARAÎTRE

MONOGRAPHIE DE RECHERCHE

La croissance économique au Canada et aux États-Unis à l'ère de l'information
Directeur général de la publication : Dale W. Jorgenson, Université Harvard

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Document de travail n° 38 :
Le lien entre l'innovation et la productivité dans les industries manufacturières canadiennes
par Wulong Gu et Jianmin Tang

Document de travail n° 39 :
Perceptions de la concurrence et activités innovatrices : étude empirique des entreprises manufacturières canadiennes
par Jianmin Tang

Document de travail n° 40 :
Le commerce international, le commerce interprovincial et la croissance des provinces canadiennes
par Serge Coulombe

DOCUMENTS DE DISCUSSION

Document de discussion n° 14 :
Faire du Canada la destination privilégiée des ressources mobiles à l'échelle internationale
par Keith Head et John Ries

CONFÉRENCIERS ÉMINENTS

- 27 février 2004 **Wolfgang Keller**
Université du Texas à Austin
La diffusion de la technologie à l'échelle internationale
- 8 mars 2004 **Philippe Aghion**
Université Harvard
Sujet à déterminer
- 19 mars 2004 **Daniel Hamermesh**
Université du Texas à Austin
Emploi du temps, horaires surchargés et temps de travail en Amérique
- 16 avril 2004 **Ralph Winter**
Université de la Colombie-Britannique
Sujet à déterminer
- 18 juin 2004 **Michael Greenwood**
Université du Colorado
Répartition des immigrants aux États-Unis et au Canada selon leur âge et leurs compétences
- Printemps ou été 2004 **James Poterba**
Massachusetts Institute of Technology
Sujet à déterminer

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant des conférences faisant partie du Programme des conférenciers éminents en économique, veuillez communiquer avec Joanne Fleming, Coordonnatrice des publications, au (613) 952-6411 ou, par courrier électronique, à fleming.joanne@ic.gc.ca.

Visitez notre site web à strategis.gc.ca/recherche pour consulter ou télécharger le texte intégral de MICRO et des publications de recherche de la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique.

Madame, Monsieur,

Nous avons déjà offert à nos abonnés de recevoir, par courrier électronique, les numéros de *MICRO*. Comme un bon nombre d'abonnés se sont montrés intéressés, nous avons instauré un système de distribution électronique. Les numéros de *MICRO* sont également accessibles en ligne sur notre site Web, à l'adresse suivante : <http://strategis.gc.ca/recherche>.

Nous vous réitérons notre invitation à recevoir cette publication par courrier électronique. À titre d'abonné au système électronique, vous recevrez aussi les avis concernant nos nouveaux produits et nos nouvelles publications. Si vous désirez que votre nom soit ajouté à notre liste d'envoi électronique, nous vous demandons de remplir le formulaire ci-dessous et de nous le faire parvenir au plus tard le **31 mars 2004**.

Si vous désirez continuer à recevoir *MICRO* par la poste, veuillez l'indiquer sur le formulaire et nous retourner ce dernier avant l'expiration du délai susmentionné, si ce n'est déjà fait.

Nous vous invitons à découper et à remplir le formulaire ci-dessous et à nous le retourner par la poste ou par télécopieur. Nous vous remercions de votre collaboration à la mise à jour de notre liste d'envoi et de l'intérêt que vous continuez à manifester envers *MICRO* et notre programme de recherche.



PUBLICATIONS DE RECHERCHE D'INDUSTRIE CANADA

J'aimerais que l'on m'avise, par courrier électronique, lors de la parution des publications suivantes :
(Vous pouvez choisir plus d'une catégorie.)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Bulletin mensuel du commerce |
| <input type="checkbox"/> Documents de discussion | <input type="checkbox"/> Moniteur du commerce et de l'investissement |
| <input type="checkbox"/> Documents hors série | <input type="checkbox"/> Documents de recherche |
| <input type="checkbox"/> MICRO | |

(Pour obtenir la description de ces publications et produits, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : <http://strategis.gc.ca/recherche>.)

Mon adresse de courriel : _____

Je préfère continuer à recevoir *MICRO* par la poste.

Nom : _____ Organisme : _____

Adresse postale : _____

Veuillez rayer mon nom de la liste d'envoi de *MICRO*.

Nous vous saurions gré de nous faire parvenir le formulaire dûment rempli d'ici le **31 mars 2004**. Vous pouvez nous le retourner à l'adresse suivante : Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 5e étage ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0H5 ou, par télécopieur, au (613) 991-1261.

Notes